



La maternelle au Queensland

Qu'est-ce que la maternelle ?

La maternelle, ou « kindy », est un programme pédagogique à temps partiel qui s'adresse aux enfants lors de l'année précédant leur entrée au cours préparatoire (« Year 1 », la première année d'école au Queensland). À la maternelle, votre enfant apprendra à l'aide d'expériences et interactions ludiques qui favoriseront son apprentissage précoce, son bien-être et développement. En prenant part aux activités, les enfants développent un amour de l'apprentissage et sont accompagnés pour leur transition vers l'école.

Les programmes approuvés par le gouvernement du Queensland sont dispensés par un enseignant qualifié dans le domaine de la petite enfance. Les programmes de la maternelle peuvent être proposés dans les centres d'éducation de la petite enfance ; dans certaines écoles rurales et éloignées et dans d'autres écoles publiques sélectionnées où il existe des obstacles à l'accès aux centres d'accueil, et par le biais de l'enseignement à distance (eKindy) pour certains enfants qui ne peuvent pas accéder à un centre.

L'apprentissage à la maternelle

La maternelle permet aux jeunes enfants :

- d'utiliser le langage pour communiquer leurs idées, sentiments et besoins
- de se faire des amis, d'interagir et de coopérer avec d'autres enfants
- d'identifier les éventuels problèmes et de développer des compétences en matière de résolution de problèmes
- de développer leur confiance et indépendance
- d'entrer en contact avec le monde, de l'explorer et d'y contribuer
- d'approfondir leurs connaissances et d'explorer de nouvelles idées, ce qui contribue à renforcer leur confiance.

Comment s'inscrire ?

Au Queensland, les enfants peuvent fréquenter la maternelle pendant l'année précédant leur entrée au cours préparatoire. Chaque service est différent et certains d'entre eux peuvent avoir une liste d'attente. Il est donc conseillé de demander au service choisi quel est le meilleur moment pour inscrire votre enfant.

Votre enfant doit avoir 4 ans d'ici le trente juin de l'année de l'inscription pour entrer à la maternelle.

Date de naissance	L'enfant peut entrer à la maternelle
1er juillet 2018 au 30 juin 2019	2023
1er juillet 2019 au 30 juin 2020	2024
1er juillet 2020 au 30 juin 2021	2025
1er juillet 2021 au 30 juin 2022	2026
1er juillet 2022 au 30 juin 2023	2027
1er juillet 2023 au 30 juin 2024	2028

Pour inscrire votre enfant, vous devrez fournir les informations suivantes :

- le nom et l'adresse de votre enfant
- les coordonnées des parents, tuteurs ou de la ou des personnes responsables de l'enfant
- les informations relatives à toute ordonnance du tribunal ou de toute ordonnance ou plan parental
- les informations sur toute assistance supplémentaire requise (par exemple, handicap, allergies alimentaires ou autres besoins)
- une preuve de la date de naissance (par exemple, un certificat de naissance)
- l'état de santé et le statut vaccinal
- les coordonnées des personnes autorisées à venir chercher votre enfant et de celles à prévenir en cas d'urgence.

Votre service assurera la confidentialité de ces informations et vous aurez un accès complet au dossier de votre enfant.

Choisir un programme de maternelle

Tous les enfants du Queensland ont le droit de participer à un programme de maternelle approuvé au cours de l'année précédant le cours préparatoire.

Un programme de maternelle approuvé respecte les directives du gouvernement et peut être défini comme suit :

- un programme d'apprentissage animé par des enseignants qualifiés de la petite enfance, conformément aux directives gouvernementales
- généralement dispensé à raison de 15 heures par semaine, 40 semaines par an, pendant l'année précédant l'entrée en cours préparatoire
- aligné sur les directives pédagogiques préscolaires du Queensland ou sur un autre programme d'apprentissage accrédité par la Queensland Curriculum and Assessment Authority (organisme chargé des programmes scolaires et de leur évaluation).

La coche d'approbation ci-dessous vous aidera à identifier les programmes approuvés par le gouvernement du Queensland.



Ce que coûte la maternelle ?

À partir de 2023, le gouvernement du Queensland propose de baisser les tarifs des jardins de maternelle pour de nombreuses familles du Queensland. Vous pouvez être éligible à une maternelle gratuite ou moins chère, quelles que soient les modalités de votre inscription : des séances de maternelle ponctuelles, ou un programme de maternelle à la journée.

Les tarifs des maternelles varient selon les services. Veuillez contacter l'établissement de votre choix pour obtenir des informations sur les tarifs pratiqués. Vous pouvez également consulter www.qld.gov.au/Kindysavings pour vérifier votre éligibilité.

La maternelle gratuite ou moins chère est proposée à toutes les familles éligibles, y compris les familles d'accueil, qui :

- sont titulaires d'une carte de soins de santé (HCC) du gouvernement australien en cours de validité (ou ont un enfant qui en a une)
- sont titulaires d'une carte de retraité PCC du gouvernement australien en cours de validité (droits HCC automatiques)
- sont titulaires d'une carte de vétéran ou carte blanche émise par le ministère des Anciens Combattants
- disposent d'une communication formelle, telle qu'une lettre de l'agence concernée indiquant l'intention de délivrer une carte HCC
- disposent d'une preuve d'un placement officiel en famille d'accueil ou de la prise en charge par des proches
- s'identifient comme aborigènes et/ou insulaires du détroit de Torres (ou avoir un enfant qui l'est)
- ont trois enfants ou plus du même âge inscrits dans la même année
- ont un enfant qui est identifié comme bénéficiant d'un dispositif officiel de protection de l'enfance hors du domicile
- sont entrés en Australie dans le cadre du programme humanitaire et de prise en charge des réfugiés du gouvernement australien, ou sont en train de demander l'asile et détiennent un visa temporaire.

La subvention pour une maternelle gratuite ou moins chère est versée directement à votre prestataire de services. Elle vous aidera à réduire vos dépenses personnelles. Elle ne peut être demandée qu'une seule fois, même si vous remplissez plusieurs critères.

Les familles éligibles aux allocations familiales du gouvernement australien peuvent également bénéficier de frais réduits.

Les familles d'enfants participant à un programme de maternelle dans une structure d'accueil à la journée peuvent également bénéficier de la subvention du gouvernement australien pour la garderie d'enfants.

Vous trouverez les informations relatives à l'éligibilité à ces subventions du gouvernement australien auprès de Centrelink.

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur www.qld.gov.au/kindy